

## Racine annonce la nomination de trois nouveaux conseils

**Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2026 - Edern Lagadec, Caroline Laheyne et Camille Moïse sont nommés conseils du cabinet, respectivement au sein des départements Restructuring, Contentieux Immobilier et Droit social.**

Racine annonce la nomination en qualité de conseils de trois collaborateurs du cabinet, *Edern Lagadec, Caroline Laheyne et Camille Moïse*. Effectives au 1<sup>er</sup> juillet 2026, ces nominations montrent la volonté du cabinet de promouvoir ses talents et de renforcer ses pratiques.

- **Edern Lagadec - département Restructuring.**

Avocat au Barreau de Paris depuis 2019. Edern Lagadec est spécialisé dans l'assistance et la restructuration des entreprises en difficulté. Il accompagne les entreprises dans le cadre de procédures amiables de prévention des difficultés et de procédures collectives. Il conseille également les repreneurs d'entreprises en difficulté dans le cadre d'opérations de *distressed M&A* ou de reprises en plan de cession. Il est titulaire d'un Master II Droit des entreprises en difficultés de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et d'un MS/LLM en Droit et Management International d'HEC Paris. Il est classé *Ones to Watch* en « Insolvency and Reorganization Law » depuis 2025 par Best Lawyers. Il est par ailleurs membre du bureau de l'Association des Jeunes professionnels du Restructuring (AJR)

- **Caroline Laheyne - département Contentieux Immobilier**

Avocat au Barreau de Paris depuis 2015. Caroline Laheyne intervient principalement en contentieux immobilier, notamment dans les domaines des baux commerciaux, des baux d'habitation et de la copropriété. Elle est titulaire d'un Master II Droit des affaires de l'Université Paris II Panthéon-Assas et d'un Master II Droit des contrats et de la concurrence de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle est par ailleurs classée *Ones to Watch* en « Immobilier-Construction » depuis 2025 par Best Lawyers.

- **Camille Moïse - département Droit social**

Avocate au Barreau de Paris depuis 2017. Elle intervient plus spécialement sur l'ensemble des aspects sociaux liés aux opérations de restructuring amiables ou judiciaires, domaine dans lequel elle dispose d'une expérience reconnue auprès des professionnels. Elle est titulaire d'un Master 2 DJCE Droit des Affaires et Fiscalité de l'Institut de Droit et d'Économie des Affaires de Lyon. Elle est par ailleurs Vice-Président de l'Association des Jeunes professionnels du Restructuring (AJR) et membre actif des Women In Restructuring (WIR).

Mélanie Coiraton et Frédéric Broud, co-Managing Partners de Racine, commentent : « *Les nominations de Caroline, Camille et Edern illustrent notre volonté de faire grandir les talents qui s'investissent chaque jour aux côtés de nos clients et contribuent au développement du cabinet. Leur parcours, leur expertise et leur engagement constituent de véritables atouts pour Racine. Nous sommes très heureux de les voir accéder au statut de conseil et leur adressons toutes nos félicitations.* »

### A propos de Racine

*Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses 270 avocats accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Présent en France et à Bruxelles, Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.*

### Contact presse

Gabrielle Pelet

[gabrielle.pelet@vae-solis.com](mailto:gabrielle.pelet@vae-solis.com)

+33 6 29 94 59 87